

## Deuxième séance, mercredi 11 mai 2011

Présidence de M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner, présidente

**SOMMAIRE:** Commissions. – Comptes généraux de l'Etat pour l'année 2010: Institutions, agriculture et forêts. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2010: Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. – Rapports et comptes pour l'année 2010: Etablissement d'assurance des animaux de rente (SANIMA). – Comptes généraux de l'Etat pour l'année 2010: bilan, récapitulation. – Projet de décret N° 240 relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg; lecture des articles et vote final. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2010: récapitulation et vote final. – Motion M1109.10 Raoul Girard (plan de mobilité pour les employés de l'Etat de Fribourg); retrait. – Projet de décret N° 237 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction d'une pisciculture de remplacement; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Motion M1070.09 Dominique Butty (loi sur les communes); retrait. – Motion M1103.10 Sébastien Frossard/Pierre-André Page (initiative cantonale: bannir l'huile de palme de nos assiettes); prise en considération. – Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Rapport N° 242 sur le postulat N° 273.05 Solange Berset/Markus Bapst (prévention des séismes dans le canton de Fribourg); discussion. – Postulat P2080.10 Nicolas Rime/Hugo Raemy (système régissant les actes authentiques); prise en considération. – Elections.

La séance est ouverte à 08 h 30.

Présence de 99 députés; absents: 11.

Sont absents avec justifications: M<sup>me</sup> et MM. Albert Studer, Jean-Claude Rossier, Michel Losey, Alex Glardon, Jean-Noël Gendre, Benoît Rey, Valérie Piller, Vincent Brodard et Jean Deschenaux; sans: Daniel Brunner, Pierre-Alain Clément.

M<sup>mes</sup> et MM. Isabelle Chassot, Anne-Claude Demierre, Georges Godel et Beat Vonlanthen, conseillères et conseillers d'Etat, sont excusés.

### Commissions

*Commissions parlementaires nommées par le Bureau en sa séance du mercredi 11 mai 2011*

#### Projet de loi sur le financement des hôpitaux

André Ackermann, président, Bruno Boschung, Daniel de Roche, Jean Deschenaux, Pascal Kuenlin, Nicolas Repond, Jean-Louis Romanens, Jean-Claude Rossier, René Thomet, Rudolf Vonlanthen, Werner Zürcher.

#### Projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en œuvre du projet d'harmonisation des systèmes d'information pour la gestion de l'environnement administratif des écoles (HarmAdminEcole, HAE)

Gaétan Emonet, président, Jacqueline Brodard, Christine Bulliard, Gilbert Cardinaux, Yvan Hunziker, Ursula Krattinger-Jutzet, Patrice Longchamp, Christa Mutter, Nadia Savary-Moser, Katharina Thalmann-Bolz, Parisima Vez.

#### Projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute école fribourgeoise de travail social et la Haute école de santé de Fribourg

Daniel Gander, président, Nicole Aeby-Egger, Solange Berset, Jacqueline Brodard, Jean-Denis Geinoz, Fritz Glauser, Valérie Piller Carrard, André Schoenenweid, Théo Studer, Katharina Thalmann-Bolz, Jacques Vial.

#### Projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour l'acquisition des immeubles articles 7042 et 7212 de la commune de Fribourg – site Cardinal – en société simple avec la Ville de Fribourg

Jacques Vial, président, Charles Brönnimann, Elian Collaud, Xavier Ganioz, Markus Ith, Bruno Jendly, Nicole Lehner-Gigon, Christa Mutter, Stéphane Peiry, Jean-Pierre Siggen, Jean-Daniel Wicht.

#### Projet de loi modifiant la loi relative aux subventions pour les constructions d'écoles enfantines, primaires et du cycle d'orientation

Daniel de Roche, président, Albert Bachmann, Dominique Butty, Antoinette de Weck, Christian Ducotterd, Monique Goumaz-Renz, Denis Grandjean, Ueli Johner-Etter, Hugo Raemy, François Roubaty, Roger Schuwey.

## **Projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement relatif à la stratégie et au plan d'action en faveur du développement durable**

Ursula Schneider Schüttel, présidente, Markus Bapst, Jean Bourgknecht, Dominique Corminboeuf, Jacques Crausaz, Michel Losey, Yves Menoud, Pierre-André Page, Nadia Savary-Moser, Laurent Thévoz, Jean-Daniel Wicht.

## **Projet de décret relatif au subventionnement de la construction, de la transformation ou de l'agrandissement d'écoles du cycle d'orientation durant les années 2011 et suivantes**

Gilles Schorderet, président, Pascal Andrey, Antoinette Badoud, Claude Chassot, Sébastien Frossard, Denis Grandjean, Bernadette Hänni-Fischer, Yvan Hunziker, Patrice Longchamp, Othmar Neuhaus, Nicolas Repond.

## **Comptes généraux de l'Etat pour l'année 2010**

### INSTITUTIONS, AGRICULTURE ET FORêTS

**Corminboeuf Dominique (PS/SP, BR), rapporteur.** Concernant le compte administratif N° 34, l'amélioration des comptes par rapport au budget est de 3 271 049 francs. Il se décompose comme suit:

- compte de fonctionnement, amélioration de 3 605 619 francs par rapport au budget;
- compte des investissements, détérioration de 334 570 francs par rapport au budget.

Les dépassements du budget se constatent dans trois préfectures, le Service de l'agriculture ainsi que dans le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Ce dernier est le plus difficile à maîtriser, ceci est dû aux exigences fédérales en constante évolution. Toutes les autres entités ont amélioré leurs comptes respectifs par rapport au budget.

Nous constatons que les comptes 2010 de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts sont maîtrisés.

Dans la statistique des postes de travail, aux comptes 2010, une diminution des postes de travail par rapport au budget est constatée. Avec 404,76 équivalents plein temps (EPT), la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts est inférieure de 6,55 EPT que ce qui était prévu au budget. Les mouvements principaux sont les suivants:

- 3430 (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires) -3,10 EPT;
- 3440 (IAG) +4,21 EPT;
- 3445 (Service des forêts) -7,03 EPT.

Le gain de 0,63 EPT supplémentaire est réparti sur divers autres centres de charges de la Direction.

Concernant le détail des comptes, au centre de charges 3405 (Service de l'état civil et des naturalisations): les entrées des positions 431.000 (émoluments, +132 056 francs) et 436.000 (+35 716 francs) contribuent à l'amélioration de ce centre de charges.

Au centre de charges 3410 (Préfectures): toutes les préfectures ont leur effectif stable. Comme je l'ai dit à l'entrée en matière, trois préfectures ont un excédent de charges supérieur au budget et quatre sont inférieures au budget. Ceci provient systématiquement des positions 431.000 (émoluments) et 437.000 (amendes). Le budget est établi sur les moyennes des trois dernières années, dépendant de plusieurs facteurs, entre autres des demandes de permis de construire ou la stratégie de la gendarmerie sur les contrôles routiers – M. Louis Duc! Ceci peut avoir des effets variables sur ces deux positions.

Au centre de charges 3425 (Service de l'agriculture): l'excédent de charges au compte de fonctionnement de 85 983 francs et de 312 841 francs au compte des investissements par rapport au budget, provoque un dépassement du budget du compte administratif de 398 765 francs ou 1,6% supplémentaire.

Au centre de charges 3430 (Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires): ce service a un résultat en diminution de 3,1 EPT par rapport au budget. Pourtant, nous constatons une augmentation des charges au compte de fonctionnement de 915 043 francs ou 15,36% par rapport au budget. La diminution des postes provient du secteur des vétérinaires. Vous aurez aussi constaté qu'il ya eu une nouvelle répartition des postes de travail en lien avec la réorganisation. L'organigramme a été remanié, il nous a été transmis au niveau de la Commission des finances et de gestion. Cette nouvelle répartition se révèle aux numéros de position 301.100 (traitements du personnel) et 301.104 (traitement du personnel technique). Je n'entrerai pas dans les détails, les explications sont relativement claires. La diminution des financements du centre de charges 3430 s'explique principalement au travers de la position 431.000 (émoluments). En effet, une déduction d'environ 750 000 francs a été faite au profit des grands abattoirs en lien avec leur apport économique pour la région et la concurrence des entreprises des autres cantons. Cette aide économique s'élève à 10% de la facturation des émoluments. Nous rappelons que nous avons sur le territoire fribourgeois les trois plus grands abattoirs de Suisse. Pour information, aucun apport financier n'a été apporté par la promotion économique pour cette position. Il faut préciser aussi que ce service dépend de deux offices fédéraux, ce qui peut provoquer parfois quelques difficultés de communication.

Au centre de charges 3440 (Institut agricole de l'Etat de Fribourg): l'IAG est géré par la gestion par prestations. Personnellement, je ne suis pas convaincu que des classes de formation doivent être gérées avec cette méthode. D'ailleurs, aucune comparaison ne peut être faite avec d'autres centres de formation simplement parce qu'aucune autre école n'utilise ce système. Les indicateurs sont trop généraux et n'apportent aucune plus-value pour l'aide à la décision. Pour ce qui concerne la partie services et prestations, nous n'avons pas de commentaire particulier au niveau de la gestion